



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### terrorisme

Question écrite n° 71743

#### Texte de la question

M. Jacques Remiller souhaite attirer l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, au sujet des attaques terroristes qui ont frappé la capitale britannique les 7 et 21 juillet derniers. Ces événements sont à la fois inquiétants et terrifiants pour toute la population française. Il a été annoncé que le niveau rouge du plan Vigipirate allait être déclenché. Ce niveau correspond au troisième niveau d'alerte sur une échelle de quatre. Cela signifie bien entendu que la vigilance de l'État français sera renforcée. Concrètement, il lui serait agréable de savoir quelles mesures seront prises à très court terme par le Gouvernement pour faire face à une menace terroriste de plus en plus pesante.

#### Texte de la réponse

Le 3 mai 2005, la commission chargée d'établir le Livre blanc sur la sécurité intérieure face au terrorisme a été installée. Placée sous la direction du ministre de l'intérieur, elle a pour mission de bâtir une doctrine française publique de la lutte antiterroriste. Les travaux, menés dans un premier temps sous forme de groupes thématiques, associeront prochainement des acteurs représentatifs de la société civile ainsi que le Parlement. En outre, à la suite des attentats perpétrés à Londres au mois de juillet de cette année, le Gouvernement a modifié le niveau d'alerte du plan Vigipirate en le portant d'orange à rouge, signe de vigilance renforcée. Ainsi que l'a indiqué le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, tous les services de sécurité, qui étaient d'ores et déjà mobilisés, sont passés à un niveau d'alerte supérieur et plus particulièrement les services de renseignement. Afin d'améliorer les capacités publiques de détection précoce des activités terroristes et de prévention des attentats, un projet de loi a été mis en chantier en urgence pour traiter la question des moyens juridiques et techniques mobilisables. Ce texte, en cours de finalisation, sera présenté au Parlement avant la fin de l'année 2005.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Remiller](#)

**Circonscription :** Isère (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 71743

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** intérieur et aménagement du territoire

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 août 2005, page 7519

**Réponse publiée le :** 8 novembre 2005, page 10377